

RÉUNION D'INFORMATION

## Certificat de compétence Action publique et gestion de la laïcité en société

Le Cnam, avec le bureau central des cultes du ministère de l'Intérieur, lance au second semestre une nouvelle session de cette formation qui permet aux cadres d'entreprise ou aux personnels du secteur public ainsi qu'aux ministres du culte, d'acquérir une culture générale dans le champ de la laïcité, de la transformation des valeurs et de la citoyenneté et de gérer les problématiques associées. Cette formation est proposée selon des modalités d'enseignement innovantes.

Le Certificat de compétence Action publique et gestion de la laïcité met essentiellement l'accent sur la dimension de gestion des problématiques religieuses, de la transformation des cadres institutionnels, normatifs ou de valeurs en société, en institution et au plan professionnel. De ce fait, les responsables d'organisations professionnelles et associatives sont particulièrement les bienvenus dans ce cursus.

Cette formation permettra à toute personne intéressée par le sujet de la laïcité mais plus particulièrement aux cadres d'entreprise ou des personnels du secteur public amenés à gérer des problématiques qui y sont attachées ainsi qu'aux ministres du culte d'acquérir principalement une culture générale dans le champ de la laïcité, de la transformation des valeurs et de la citoyenneté et de gérer les problématiques associées, rencontrées dans le secteur public et privé.

Pour cette formation, le Cnam propose des modalités d'enseignement innovantes : cours en studio, classe inversée, ateliers philosophiques, journée de rencontres avec des praticiens, colloque scientifique de clôture. La formation sera dispensée au Cnam Paris, en journée bloquée.

Ce certificat vient compléter de manière directe une offre en développement au sein du Cnam

### **Publics concernés :**

Ce certificat agréé par le bureau des cultes du ministère de l'Intérieur permet notamment l'obtention obligatoire de la formation civile et civique des professions réglementées par le Décret 2017-756 du 3 mai 2017 : Aumôniers militaires, hospitaliers et pénitentiaire.

D'autres fonctions peuvent être intéressées comme :

Des cadres et salariés d'entreprises, ou des cadres et agents de la fonction publique (administrations, hôpitaux, enseignement, etc.) amenés à gérer des problématiques liées à la laïcité

Des responsables d'organisations professionnelles et associatives

Des étudiants intéressés par le sujet de la laïcité

### **Objectifs :**

L'objectif de ce certificat est d'embrasser trois domaines centraux de la laïcité : le droit (public ou privé), l'histoire et la médiation philosophique.

### **Tarif : Gratuit**

NB : Ce certificat est gratuit grâce au soutien du Bureau des cultes du ministère de l'Intérieur

Vous pouvez d'ores et déjà adresser votre candidature (CV et votre lettre de motivation) à :

[Mme Daisy-Rose Bellance](#)



**15 janvier 2020**  
**18h30 - 20h**


Salle 17.2.20  
Accès 17 au 2<sup>ème</sup> étage la salle 20

Paris Saint-Martin/Conté

[Plan d'accès](#)

Contact

Daisy-Rose Bellance 01.40.27.25.27

[Envoyer un courriel](#) 

## Documents à télécharger

[Plaquette CC14000A Action publique et gestion de la laïcité](#) (PDF, 2 Mo Ko)

[Plan du CNAM](#) (PDF, 810 Ko Ko)



voir le site

[innovation.cnam.fr](http://innovation.cnam.fr)